

Octobre
mois de la sensibilisation à la
Cybersécurité

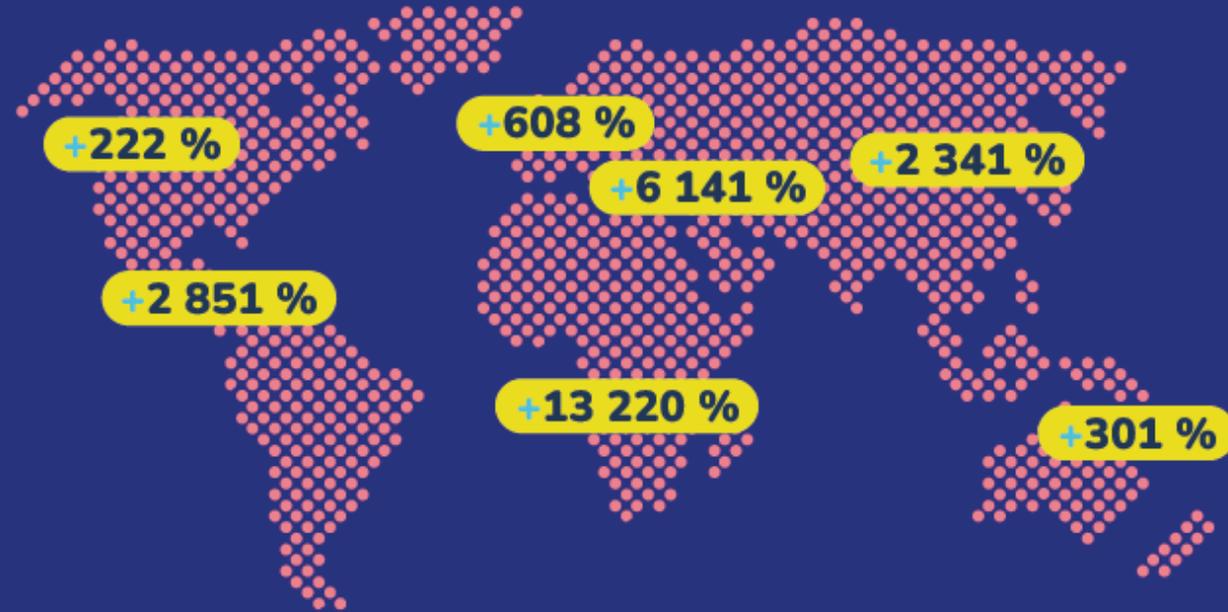
Soyons la première ligne de défense!



Le savez-vous?

1 335 %

est la croissance moyenne mondiale
d'utilisation d'Internet dans
les 20 dernières années.



Source : internetworldstats.com

Que ce soit dans nos vies personnelle ou professionnelle, les outils basés sur l'utilisation d'Internet nous envahissent à la vitesse de l'éclair (applications mobiles, paiement en ligne, stockage de données en infonuagique...). Le gouvernement ne peut ignorer cette tendance. Il se doit donc de revoir la façon de desservir ses services aux citoyens et entreprises, afin qu'ils répondent à ce nouveau mode de vie. Cependant, ces changements ne viennent pas qu'avec des avantages. En effet, en contrepartie de cette montée rapide de l'utilisation d'Internet, on constate une augmentation des vulnérabilités, des menaces, des attaques et des incidents dans le cyberspace. Dans ce contexte, la cybersécurité est primordiale pour réduire le risque d'être victime d'une cyberattaque.

Le savez-vous?

51 %

des responsables de la sécurité de l'information au Canada sont d'avis que **l'erreur humaine est la plus grande vulnérabilité**, car la plupart des cyberattaques impliquent des interactions interpersonnelles.



Source : ici.radio-canada.ca

En tant qu'employé du gouvernement, vous avez donc un rôle majeur à jouer en matière de cybersécurité. Vous êtes la première ligne de défense! Il est de votre responsabilité d'adopter de bons réflexes en matière de cybersécurité!

Le savez-vous?

94 %

de tous les
logiciels malveillants
sont transmis par **courriel.**



Source : techjury.net

Soyez vigilants avec la messagerie électronique : assurez-vous de toujours vérifier la légitimité d'un courriel avant d'y répondre, de cliquer sur les liens ou de télécharger les documents qu'il contient.

Le savez-vous?

90 %

des vulnérabilités informatiques découvertes peuvent être exploitées par des attaquants aux **compétences techniques limitées.**



Source : Analyse NVD du NIST - Vulnérabilités record en 2021 | Redscan et ncta-2020-f-web.pdf (cyber.gc.ca)

L'évolution des technologies profite également aux cybercriminels. En effet, le développement d'outils de piratage avancés, conçus pour réaliser des attaques telles que la modification d'un site Web ou l'envoi d'un logiciel malveillant par courriel qui chiffre l'ensemble des données en demandant une rançon à la victime en échange du mot de passe de déchiffrement par exemple, permet maintenant aux moins aguerris de perpétrer des attaques. Cela a donc pour effet d'augmenter le nombre de cybercriminels et le nombre d'attaques potentielles.

Le savez-vous?



Le Centre antifraude du Canada estime que les Canadiens ont perdu, en 2021, plus de

230 M \$

en raison de la **fraude en ligne**, due principalement aux **vols d'identité**.

Source : [comparitech.com](https://www.comparitech.com)

Les organismes publics et les entreprises du gouvernement détiennent des informations citoyennes personnelles et confidentielles qui pourraient être utilisées pour perpétrer des vols d'identité. En tant que membre du personnel du gouvernement, vous avez le devoir de protéger les informations qui sont sous votre responsabilité dans le cadre de votre travail. N'oublions pas que nous sommes également tous des citoyens.